Les ateliers

↘ Qui y a participé ?

+60 PARTICIPANT.ES DES **ÉLUS** ET **SOCIO-PROFESSIONNELS**

↘ Où et quand se sont-ils déroulés ?

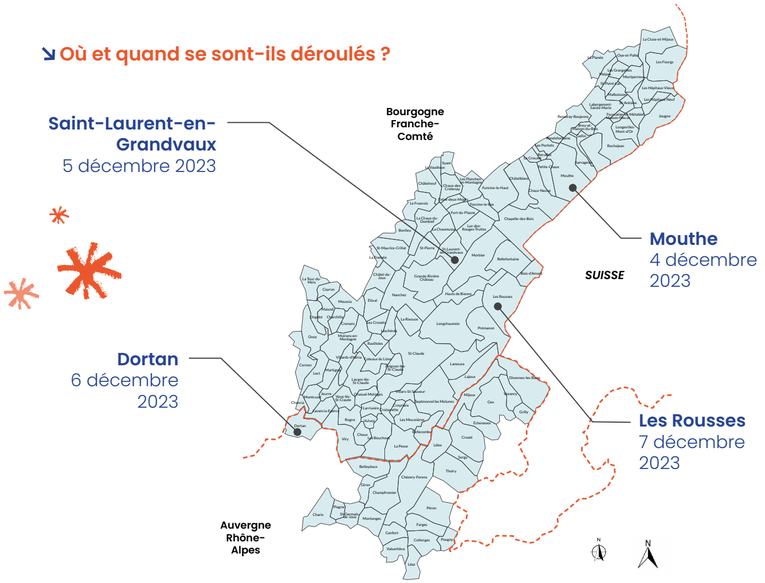

Une large enquête en ligne et des temps pour aller échanger avec les habitants du territoire

↘ Animation de 4 temps immersifs dans l'espace public

- 5 décembre 2023 au sein du **LYCÉE VICTOR BÉRARD À HAUT-DE-BIENNE** pour rencontrer des jeunes
- 6 décembre 2023 à la **MÉDIATHÈQUE D'OYONNAX**
- 8 décembre 2023 au **SUPERMARCHÉ DE MOUTHE**
- 16 décembre 2023 au **MARCHÉ DE NOËL DE MOIRANS-EN-MONTAGNE**

+200 PERSONNES RENCONTRÉES

↘ Aperçu des résultats de l'enquête en ligne

PRÈS DE **700** RÉPONDANTS

Les trois défis à relever en priorité pour le Parc de demain :

1 Préserver la biodiversité ordinaire et exceptionnelle

2 Accompagner les forêts face aux menaces liées au changement climatique

3 Préserver la qualité et la diversité des paysages jurassiens

+ 85% des répondants estiment bien connaître les effets du changement climatique

Face au changement climatique, les besoins des répondants pour modifier certaines de leurs habitudes :

+53% des répondants souhaitent être inspirés par un engagement coordonné et des actions exemplaires menées par des entreprises et des collectivités

41,6% ont besoin de ne pas être impactés financièrement, voire faire des économies

39% souhaitent mener collectivement des actions

Les prochaines étapes

© 02/2024 - AREPUBLIQUE

Parc naturel régional du Haut-Jura

Maison du Parc du Haut-Jura
29 le village 39310 LAJOUX
03.84.34.12.30
parc@parc-haut-jura.fr
www.parc-haut-jura.fr

Février 2024

Parc naturel régional
Haut-Jura

Révision de la Charte

Concertation avec les acteurs du territoire : Synthèse de la troisième série des ateliers territoriaux

Madame, Monsieur,

Après avoir évalué sa charte et mis à jour le diagnostic du territoire, le Parc naturel régional du Haut-Jura s'est engagé dans une nouvelle étape majeure de la révision : l'élaboration du pré-projet de Charte. En décembre 2023, une série de quatre ateliers a été organisée par le Parc dans différentes communes du territoire. Ces temps de concertation ont permis aux élus ainsi qu'à des acteurs socioprofessionnels et des représentants d'institutions de se projeter à l'horizon 2041 et d'identifier collectivement des futurs souhaitables pour le devenir du territoire. Les participants ont œuvré à identifier des premières actions concrètes qui pourraient être inscrites dans la nouvelle Charte et à traduire des premiers engagements. Ces temps ont également été l'occasion de débattre de questionnements à enjeux pour la future charte : la préservation des paysages, la gestion forestière au prisme du changement climatique, le devenir des activités de neige, etc. Pour nourrir les réflexions et échanges, des synthèses d'éléments issus du diagnostic ont été portées à la connaissance des participants qui ont eu l'occasion d'apporter leur regard critique.

Le présent document vous propose une synthèse des échanges et des contributions recueillies.

Bonne lecture !

Françoise Vespa
La Présidente

Action ! NOUS POUVONS INVENTER LE PARC DE DEMAIN

Parc naturel régional du Haut-Jura

Une montagne *qui résonne*

Retour sur les débat-mouvants des ateliers, animés autour de questions épineuses pour le devenir du territoire

Synthèse des principaux arguments avancés et du positionnement le plus partagé par les participants

La formulation même de ces questions invitait les participants à reformuler ce qui était compris et motivait leur avis !

↘ Est-ce que préserver le paysage signifie « le maintenir en l'état actuel » ?

Plutôt non

- Une **évolution de facto des paysages**, notamment forestiers, avec le **changement climatique** et ses conséquences
- Des attentes en faveur de la **préservation de paysages identitaires, qualitatifs et emblématiques** du territoire
- La qualité des paysages peut être améliorée **en traitant les sites dégradés** notamment **liés à l'urbanisation et à des friches**

↘ Faut-il privilégier le « laisser-faire » dans la gestion de la forêt ?

Plutôt non

- Un **maintien nécessaire de l'économie forestière**
- La gestion permet de **réduire et prévenir les risques**, notamment d'incendie
- Il convient d'accompagner **la régénération de la forêt** et de suivre **l'introduction de nouvelles essences**
- Un entre-deux relativement consensuel : favoriser une **gestion différenciée des espaces forestiers**, entre exploitation et gestion de certains espaces et libre-évolution d'autres

↘ Faudra-t-il prioriser les usages de l'eau ?

Plutôt oui

- L'eau doit être priorisée en direction des **besoins vitaux :** un consensus en faveur de la priorisation de l'eau pour la santé humaine et des divergences concernant les usages économiques à garantir
- Des exigences fortes à avoir sur la **qualité de la ressource et la limitation des pollutions**
- La nécessaire préservation de la ressource en eau au sein des **milieux aquatiques**
- Des attentes fortes concernant le **développement d'actions de sensibilisation** sur les économies d'eau

↘ Faut-il arrêter les investissements liés aux activités de neige ?

Avis très partagés

- Le maintien et le financement de l'utilisation de certains équipements (canons à neige, dameuses…) au cœur des débats
- Des difficultés à identifier des **alternatives économiques aux activités liées à la neige**
- Un relatif consensus autour de **l'arrêt du financement de nouvelles infrastructures**

↘ Faut-il de nouvelles productions agricoles ?

Avis très partagés

- Des attentes fortes en faveur du **soutien aux productions existantes** et de solutions face aux problématiques de **transmissions des exploitations**
- Une nécessaire diversification des productions en faveur du renforcement de l'autonomie alimentaire du territoire pour une partie des participants

Les futurs souhaitables des participants pour le Parc du Haut-Jura de 2041

d'après les ateliers territoriaux

Parc naturel régional Haut-Jura

↘ La qualité de vie sur le territoire

- Une plus faible dépendance à la voiture individuelle et un territoire avec une variété d'offre de transports
- Un territoire de proximité, avec des villages vivants et attractifs
- Une offre de logements de qualité et accessible financièrement au plus grand nombre
- Un patrimoine architecturale identitaire de qualité adapté à l'environnement
- Une cohésion sociale renforcée
- Des habitants désireux de rester sur le territoire
- Un territoire ouvert sur le monde capable d'accueillir des populations dans le besoin
- Un lien intergénérationnel fort
- Un PNR plus proche des habitants et des initiatives citoyennes, (re)connu par le plus grand nombre

DES 1ÈRES ACTIONS CONCRÈTES À MENER

- Soutenir les innovations autour de la construction légères
- Accompagner l'ensemble des collectivités dans la mise en place de solutions de mobilités : covoiturage, autopartage, Rézo Pouce…
- Proposer des actions concrètes permettant aux habitants de s'impliquer auprès du Parc et des collectivités
- Davantage valoriser et promouvoir l'identité du territoire et faire connaître le Parc (actions de communication, participation du Parc à des manifestations locales…)

↘ Le développement économique local

- Un maintien et un développement d'une économie de proximité, résiliente et rémunératrice pour le territoire
- Une forte attractivité socio-économique et un bassin d'emploi fonctionnel
- Les exploitations agricoles trouvent facilement des repreneurs
- Une agriculture qui poursuit sa participation à la qualité de vie des habitants
- Un système de polyculture-élevage avec des débouchés locaux et rémunérateurs
- Un tourisme de qualité, durable et de longue durée afin d'apporter des retombées économiques plus importantes
- Un tourisme aux impacts limités sur l'environnement, qui est associé à des actions de sensibilisation
- Un tourisme adapté aux nouvelles conditions climatiques et qui génère des retombées économiques
- Un territoire forestier porteur d'un modèle économique renouvelé
- Une conservation de l'économie forestière
- Une valorisation locale du bois
- Un attrait pour les métiers liés à la sylviculture

DES 1ÈRES ACTIONS CONCRÈTES À MENER

- Mettre en place des zones de quiétudes pour protéger des espaces des flux touristiques
- Animer des interventions pédagogiques au sein des établissements scolaires autour des pratiques de gestion forestière et valoriser les métiers de la sylviculture
- Valoriser l'excellence et les savoir-faire : démonstrateurs de projets, interventions scolaires, animation de réseaux de professionnels, etc.
- Soutenir (notamment financièrement) les expérimentations agricoles en faveur de la gestion de l'eau

↘ La protection de l'environnement et des ressources naturelles

- Des cours d'eau de bonne qualité
- Une bonne gestion et récupération des eaux de pluie
- Une meilleure gestion de la disponibilité de la ressource en eau avec des leviers pour stocker l'eau lorsqu'elle est abondante : une disponibilité de la ressource en 2041
- Les Hommes ont réappris à vivre avec la nature
- Une forêt adaptée aux nouvelles conditions climatiques
- Une urbanisation neutre pour l'environnement et le climat
- Une grande richesse d'espèces

DES 1ÈRES ACTIONS CONCRÈTES À MENER

- Réaliser une veille technologique et scientifique sur les moyens futurs d'indépendance de l'eau
- Créer des indicateurs pour évaluer les besoins en eau
- Mettre en place des zones d'accélération de la biodiversité
- Organiser des temps d'échanges et information sur le vivre-ensemble et la nature.